

ZICO



LE PROGRAMME DES
ZONES IMPORTANTES
POUR LA CONSERVATION
DES OISEAUX AU QUÉBEC

Qu'est ce que le programme ZICO ?
 La désignation d'une ZICO
 Le programme de conservation de l'UQCN
 Les 13 sites d'intervention
 Les partenaires



Soyez les bienvenus sur le site web du programme québécois des ZICO, les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux !

Après avoir parcouru ce site, si vous désirez avoir de plus amples informations au sujet du programme des Zones importantes pour la conservation des oiseaux au Québec, veuillez communiquer avec nous aux coordonnées suivantes :

Programme ZICO

Union québécoise pour la conservation de la nature
 À partir du 8 juillet 2005 : 870, avenue De Salaberry, bureau 207,
 Québec (Québec) G1R 2T9
 Courriel : courrier@uqcn.qc.ca
 Tél. : (418) 648-2104
 Fax : (418) 648-0991



FONDATION DE LA FAUNE
DU QUÉBEC



BIRD STUDIES
ÉTUDES D'OISEAUX CANADA

AQGO
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DES GROUPES D'ORNITHOLOGUES



Les partenaires

En 1985, l'organisme Birdlife International lançait, en Europe, le programme des Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO). Depuis, ses partenaires établis dans plus de 100 pays ont réussi à créer un réseau international ayant pour but :



1. d'identifier un réseau de sites considérés cruciaux pour les oiseaux ;
2. de protéger les sites qui en ont le plus besoin.

Ce programme a été implanté au Canada en 1996 par deux organismes nationaux: Études d'oiseaux Canada, qui est en charge de la désignation des sites ZICO, et la Fédération canadienne de la nature, qui s'occupe du volet conservation.

→ Site ZICO canadien Francophone

→ Nouvelles des ZICO

Au Québec, l'UQCN, qui agit à titre de responsable du programme ZICO est en charge d'entreprendre des activités de conservation communautaires dans 13 ZICO particulières.

Au Québec, les partenaires financiers de cette aventure sont :

- Hydro-Québec
- La Fédération canadienne de la nature
- La Fondation de la faune du Québec
- La Société de la faune et des parc du Québec
- Le fonds canadien du Millénaire





[ZICO?](#) | [Désignation](#) | [Conservation](#) | [13 sites](#) | [Partenaires](#)



Les 13 sites d'intervention

Les sites d'intervention de l'UQCN

Chacun de ces sites a été ou est sur le point d'être désigné ZICO. Dans presque tous ces sites, l'UQCN s'est associé à un organisme local dans le but d'initier des activités de conservation.

- [ZICO des Battures-aux-Loups-Marins](#)
- [ZICO du Banc-de-Portneuf](#)
- [ZICO du Canal-de-Beauharnois](#)
[ZICO des Marais-de-Saint-Timothée](#)
[ZICO du Marais-de-Saint-Étienne](#)
- [ZICO du Massif-du-Mont-Gosford](#)
- [ZICO de Tadoussac](#)
- [ZICO de la Baie-de-Gaspé](#)
[ZICO de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île-Plate](#)
- [ZICO de l'Île-aux-Grues](#)
- [ZICO des Îles-aux-Perroquets \(archipel de Mingan\)](#)
- [ZICO de l'Île-à-Calculot \(archipel de Mingan\)](#)



Le programme de conservation de l'UQCN

Dans chaque province, des organismes ont pour mandat de développer des activités de conservation dans certaines des Zico. Au Québec, c'est l'Union québécoise pour la conservation de la nature ([UQCN](#)) qui agit à titre de responsable québécois du programme ZICO. En collaboration avec la [Fédération canadienne de la nature](#), cet organisme travaillera avec les intervenants locaux à améliorer la protection des sites choisis et à les mettre en valeur.

Parmi le large éventail de zones importantes pour la conservation des oiseaux au Québec, l'UQCN en a sélectionné un certain nombre où des activités de conservation, menées en partenariat avec un organisme du milieu, pourraient réduire certaines menaces qui pèsent sur les populations d'oiseaux et leurs habitats. Les sites prioritaires au Québec ont été identifiés par un comité aviseur composé d'un représentant des organismes suivants : le Service canadien de la faune (SCF), la Société de la faune et des parcs du Québec ([FAPAQ](#)), l'Association québécoise des groupes d'ornithologues (AQGO), la Fondation pour la sauvegarde des espèces menacées (FOSEM), l'Union québécoise pour la conservation de la nature ([UQCN](#)) et la société Duvetnor. La sélection de ces sites prioritaires a été influencée par :

- le dynamisme des communautés locales et des intervenants déjà en place ;
- l'importance des menaces ;
- le caractère naturel du site ;
- l'importance biologique du site ;
- la présence d'espèces aviennes en péril ;
- et la tenure des terres.

Les premiers [sites](#) à avoir été sélectionnés sont :

- les battures aux Loups marins
- le banc de Portneuf
- le canal de Beauharnois
- les marais de Saint-Timothée (Beauharnois)
- le marais de Saint-Étienne (Beauharnois)
- le massif du mont Gosford
- Tadoussac
- la baie de Gaspé
- la pointe Saint-Pierre et l'île Plate (Gaspésie)

- l'île aux Grues
- les îles aux Perroquets (archipel de Mingan)
- l'île à Calculot (archipel de Mingan)

Pour chacune de ces ZICO sélectionnées, un plan de conservation est élaboré par le coordonnateur du programme, en collaboration avec les communautés locales. Dans un premier temps, l'UQCN s'associe à un organisme du milieu intéressé à prendre le leadership dans la conservation de la ZICO. Cet organisme a la responsabilité de contacter les intervenants et d'organiser les rencontres. Ce processus de planification communautaire réunit la plupart des corporations et des propriétaires touchés par la ZICO. Il permet d'identifier les actions de conservation à entreprendre et les partenaires qui pourraient participer à l'atteinte des objectifs. Une fois complété, le plan de conservation sert à mobiliser les ressources financières, humaines et matérielles nécessaires à la mise en œuvre des activités planifiées.

Pour appuyer le travail des organismes prenant en charge certaines initiatives de conservation dans les ZICO, un fonds d'actions communautaires a été instauré par la Fédération canadienne de la nature. Ces subventions sont accordées prioritairement pour la mise en œuvre des actions préconisées dans les plans de conservation notamment, en ordre d'importance, pour les activités de conservation, d'éducation et de recherche.



[ZICO?](#) | [Désignation](#) | [Conservation](#) | [13 sites](#) | [Partenaires](#)

La désignation d'une ZICO



Déjà, le statut de ZICO a officiellement été attribué à plusieurs centaines de sites au Canada.

Un site est désigné ZICO s'il répond à l'un des critères suivants :

- il abrite de façon régulière une espèce en péril au niveau canadien ;
- il accueille une espèce endémique ou ayant une aire de distribution réduite ;
- il abrite une communauté avienne représentative d'un biome ;
- il constitue une aire de concentration abritant un nombre d'oiseaux représentant au moins 1% de la population nationale, continentale ou globale, que ce soit lors de la nidification, de la migration ou de l'hivernage.

Plus de cent sites ont été officiellement désignés ZICO au Québec ([cliquez ici pour consulter la liste en format PDF](#)). Leurs caractéristiques complètes figurent sur le [site Internet du programme canadien](#). Cette désignation n'a aucun effet juridique, mais veut plutôt inciter les décideurs et les promoteurs à respecter la valeur patrimoniale du site. Le prestige d'une ZICO peut aussi faciliter la mise en marché d'activités écotouristiques.

Il est possible qu'une cérémonie de désignation soit organisée dans une ZICO si la communauté le désire. Une plaque commémorative est alors installée à un endroit propice.



Qu'est ce que le programme ZICO ?

Programme des Zones importantes pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord (ZICO) - un profil

Le programme des ZICO consiste à identifier et à protéger un certain nombre de sites, choisis selon des barèmes biogéographiques, afin d'aider à maintenir de façon naturelle les populations aviaires et ce, en tenant compte des aires de répartition des espèces pour lesquelles une approche de conservation par site est appropriée.

Les ZICO :

- Sont des lieux stratégiques, situés dans différents paysages, qui ont une importance significative dans la préservation des oiseaux;
- Sont des outils pratiques de conservation;
- Sont choisis en fonction de critères standardisés, appuyés par un bon sens biologique;
- Peuvent inclure à la fois des sites terrestres et non terrestres;
- Comportent des sites utilisés par les espèces durant leur période de nidification ou non (incluant les migrations);
- Devraient être, dans la mesure du possible, assez grandes pour satisfaire les besoins alimentaires des espèces pour lesquelles elles revêtent une importance;
- Doivent être facilement adaptables du point de vue de la conservation et aussi loin que possible des délimitations des secteurs voisins;
- Devraient inclure, de préférence et dans les endroits où cela serait approprié, un réseau de sites déjà protégés;
- Ne s'adressent pas à toutes les espèces d'oiseaux et, pour certaines, ne s'appliquent qu'à une partie de leur aire de répartition ou que sur une base représentative;
- Devraient constituer une approche intégrée de conservation qui engloberait à la fois les espèces, les sites, la protection des habitats et l'aménagement de territoires.



Historique

Le concept des zones importantes pour la conservation des oiseaux résulte d'un certain nombre d'études conduites par *BirdLife International* et *International Wetlands Research Bureau* (IWRB) pour le compte de la Commission des communautés européennes et du Conseil de l'Europe. Ces études avaient pour objet d'identifier des sites pour les espèces qui avaient besoin d'une protection spéciale en Europe. Elles furent très utiles aux planificateurs et aux spécialistes de la conservation et permirent à *BirdLife*, à l'*IWRB* et à d'autres organismes de faire pression en faveur d'une plus grande protection des sites européens et de présenter des arguments convaincants dans le but de conserver les sites menacés. Ces études n'ont

toutefois pas été publiées et sont difficilement accessibles.

Avec la coopération de plus de 400 experts de tous les pays européens, et avec l'aide de critères objectifs et acceptés par tous, des données provenant de 2 444 sites et représentant les 41 pays européens ont été recueillies et clairement présentées dans un format facile à utiliser. La publication de ces données sous le titre de *Important Bird Areas in Europe* (1989) représentera la naissance du concept des ZICO et sera l'élément déterminant dans l'évolution des stratégies de conservation des oiseaux en Europe par les partenaires de *BirdLife*.

En 1990, à la suite de la publication de l'inventaire, le programme européen des ZICO débute sérieusement. La priorité : protéger les oiseaux et la biodiversité en préconisant le maintien et le renforcement du statut de conservation de toutes les ZICO. Ce programme est en voie d'être implanté dans tous les pays européens grâce aux partenaires de *BirdLife*, sous la coordination du secrétariat de *BirdLife* à Cambridge, en Angleterre.

La protection légale et la gestion de la conservation des ZICO constituent les buts ultimes du programme. En 1989, seulement 25% des ZICO étaient formellement protégées mais, depuis 1995, ce seuil s'est élevé à 50%, et cela est attribuable en grande partie aux efforts des différents partenaires de *BirdLife* à travers les régions. Grâce à une coopération avec leur corps dirigeant national, de nombreux pays européens ont vu presque toutes leurs ZICO obtenir le statut de zones protégées. Les autres activités au programme des ZICO ont consisté à organiser des campagnes promotionnelles, à aménager les sites, à faire de la publicité (par exemple créer le journal européen des ZICO) et à travailler au sein d'organismes liés aux traités internationaux, comme les conventions de Ramsar et de Berne.

C'est en reconnaissant que le concept et le programme des ZICO représentaient une occasion extraordinaire de faire valoir la conservation, tant à l'échelle nationale qu'internationale, que les partenaires de *BirdLife* ont décidé de mettre sur pied des programmes à travers le monde. C'est ainsi que le document *Important Bird Areas in the Middle East* a vu le jour en 1994, que les composantes prioritaires ont été établies dans de nombreux pays africains et que le programme gagne en importance en Indonésie, en Équateur, au Mexique, aux États-Unis et au Canada.



Point de vue biologique des ZICO

Certains sites comportent des habitats et des écosystèmes qui sont extrêmement importants dans le maintien de certains taxons. Une protection rigoureuse de ces sites spécifiques constitue une approche importante en conservation, car plusieurs espèces d'oiseaux sont effectivement préservées par ce procédé. En effet, les patrons de répartition des oiseaux font en sorte que la sélection d'un site qui contient plusieurs espèces est habituellement possible. Ces sites, soigneusement identifiés et choisis en fonction du nombre d'oiseaux et d'espèces qui s'y retrouve, sont considérés comme des Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO). Les ZICO sont aussi sélectionnées de façon à ce que, mises ensemble, elles constituent un réseau qui couvre toute la répartition biogéographique des espèces.

Étant donné que plusieurs sites sont déjà ou seront potentiellement transformés en refuges, les conséquences de la perte d'un de ceux-ci prendraient des proportions inquiétantes. En effet, dans certains secteurs, les oiseaux constituent des indicateurs efficaces de la biodiversité chez les autres groupes (plantes et animaux). Ainsi, quoique définie par sa faune aviaire, la conservation du réseau des ZICO permettrait d'assurer la survie de bien d'autres taxons.

Puisque les sites sont choisis en fonction de critères quantitatifs et scientifiquement défendables, le concept des ZICO est pragmatique. Ainsi, le réseau existant des aires protégées formera, dans la plupart des cas, le pivot du réseau des ZICO, auquel viendront s'ajouter éventuellement d'autres sites qui seront protégés dans le futur. Idéalement, chaque site devrait être assez vaste pour satisfaire le besoin alimentaire du plus grand nombre d'espèces possible pour lesquelles il a été identifié ou, dans le cas des oiseaux migrateurs, couvrir les besoins requis par ces espèces pour la durée de leur passage.

Toutefois, plusieurs espèces d'oiseaux ne pourront être protégées par cette approche basée sur le concept de sites et devront être traitées autrement. Pour ces espèces, il faudra combiner l'approche par site avec des mesures de conservation qui sont habituellement employées dans un environnement plus vaste (utiliser, par exemple, une approche basée sur le paysage ou l'aménagement). Au Canada, le programme des ZICO fait partie des stratégies de conservation du programme *Partners in Flight* qui développe présentement ces approches supplémentaires basées sur le paysage et l'aménagement.



[ZICO?](#) | [Désignation](#) | [Conservation](#) | [13 sites](#) | [Partenaires](#)





Grives de Bicknell

Les 13 sites d'intervention

Nom : ZICO des Battures-aux-Loups-Marins

Autres appellations : Îles aux Loups Marins, Seal Islands

Numéro de ZICO : QC100G

Partenaire associé : Aucun partenaire associé

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité(s) : Saint-Jean-Port-Joli

Coordonnées géographiques : latitude: 47° 15' N longitude: 70° 25' O

Superficie : terrestre: 8 ha, zones intertidales: 545 ha

Altitude : 0 - 5 m

Situation géographique : Les îles aux Loups Marins et les battures qui les entourent sont situées approximativement à 8 km au large de l'Islet-sur-mer, municipalité sise à 23 km à l'est de Montmagny et à 17 kilomètres à l'ouest de St-Jean-Port-Joli.

Description générale du site : Les Îles aux Loups Marins sont composées de 5 petites îles cernées, à marée basse, par un large estran rocheux ponctué de dépressions vaseuses. L'ensemble est appelé les Battures aux Loups Marins. Les récifs abritent principalement une végétation herbacée. Une importante superficie de la plus grande des îles est occupée par les phragmites. Des aulnes et des rosiers y croissent également ainsi que quelques grands saules que l'on retrouve près d'une maison rarement habitée.

Site ZICO d'importance :

mondiale: X
continentale: -
nationale: -

Critère(s) ayant mené à la désignation du statut de ZICO :

Présence d'une ou de plusieurs espèces menacées: -
Présence d'une espèce ayant une aire de distribution réduite: -
Présence d'un ensemble d'espèces restreintes à un biome: -
Présence d'une ou de plusieurs espèces grégaires: X

Espèces pour lesquelles le site a été désigné ZICO : Bihoreau à couronne noire, Bécasseau semipalmé, Pluvier semipalmé.

Autres renseignements ornithologiques : Les battures aux Loups Marins abritent la plus grande concentration de Pluviers semipalmés le long du fleuve Saint-Laurent. Le Faucon pèlerin, le canard noir, le canard pilet, l'Eider à duvet, le Goéland à manteau noir, le Goéland argenté et le Grand Héron nichent en petit nombre sur les îles et les battures constituent une halte migratoire, au printemps et à l'automne, pour la Grande Oie des neiges. Il s'agit également du seul endroit au Québec où cette dernière espèce niche. Le Tournepierre à collier et le Petit Pingouin y séjournent également.



[ZICO?](#) | [Désignation](#) | [Conservation](#) | [13 sites](#) | [Partenaires](#)



Tournepierre à collier, Bécasseau sanderling, Bécasseau semipalmé et Bécasseau à croupion blanc. De plus, le site revêt une importance continentale pour le Bécasseau maubèche.

Autres renseignements ornithologiques: Le banc de Portneuf est probablement l'une des plus importantes haltes migratoires automnales pour les oiseaux de rivage dans l'estuaire du Saint-Laurent, entre autres pour le Bécasseau semipalmé, le Bécasseau à croupion Blanc et le Pluvier argenté. De plus, un nombre important de sternes et de goélands s'y rassemblent pour se reposer. Les sternes y nichaient il y a quelques années. Le banc de Portneuf est l'un des seuls sites où le Labbe parasite s'approche des côtes, souvent pour se nourrir des oiseaux de rivage. Cette ZICO constitue donc un lieu de prédilection pour l'observation des oiseaux de rivage au Québec. Voir le site Web du site ornithologique de la [barre de Portneuf](#).



[Retour à la liste des 13 sites](#)

[ZICO?](#) | [Désignation](#) | [Conservation](#) | [13 sites](#) | [Partenaires](#)

Les 13 sites d'intervention

Noms : ZICO du Canal-de-Beauharnois, ZICO des Marais-de-Saint-Timothée, ZICO du Marais-de-Saint-Étienne.

Autres appellations : Grand marais de Beauharnois, Parc régional du Canal de Beauharnois.

Numéros des ZICO : QC161G pour la ZICO du Canal-de-Beauharnois, QC158G pour la ZICO des Marais-de-Saint-Timothée et QC160G pour la ZICO du Marais-de-Saint-Étienne.

Partenaire associé : [La Société Vélo-Berge](#)

Région administrative : Montérégie

Municipalités : Melocheville, Saint-Timothée, Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka et Saint-Étienne

Coordonnées géographiques : latitude: 45°19' longitude: 73°55'

Superficie : Marais de Saint-Timothée : 160 ha.

Altitude : à venir

Situation géographique : à venir

Description générale du site : Le canal de Beauharnois est un plan d'eau uniforme créé artificiellement pour la production d'électricité et la navigation marchande. Long de 25 km, large d'environ 1 km et d'une superficie de 30 km², il traverse un territoire qui a été fort perturbé lors de la construction des aménagements hydroélectriques. Dignes, nappe aquifère et dépôts d'emprunt sont les principaux bouleversements encore perceptibles aujourd'hui. Les digues limitent le territoire perturbé qui peut s'étendre jusqu'à un km de part et d'autre du canal. La renaturalisation de ce milieu artificiel n'a pas été planifiée.

Sans lien avec les infrastructures régionales et fermé à toute utilisation publique, le canal a longtemps été considéré comme l'arrière-cour des municipalités. Cela se reflète dans l'organisation du territoire : les rives du canal hébergent des dépôts divers – ancien ou futur site d'enfouissement sanitaire, des bassins de décantation pour l'industrie lourde, une carrière et des étangs aérés pour l'épuration des eaux. Ces aménagements côtoient – paradoxalement – des haltes migratoires aménagées spécialement pour la sauvagine. En effet, l'abondance des milieux humides a stimulé l'appropriation du site par la faune, ce qui a encouragé Canards illimités Canada (CIC) à réaliser des travaux pour améliorer le rendement faunique de ces milieux. Aujourd'hui, plus de 4 km² sont aménagés pour la faune ailée aquatique.

Les terres les mieux drainées sont dans un processus de remise en culture. Mais des forêts secondaires ont colonisé l'ensemble des autres zones perturbées. La reforestation naturelle a eu pour effet d'améliorer l'aspect visuel du site et de créer d'étroits habitats forestiers.

Site ZICO d'importance :

mondiale : X
continentale : -
nationale : -

Critère(s) ayant mené à la désignation du statut de ZICO :

Présence d'une ou de plusieurs espèces menacées : X
Présence d'une espèce ayant une aire de distribution réduite : -
Présence d'un ensemble d'espèces restreintes à un biome : -
Présence d'une ou de plusieurs espèces grégaires : X

Espèces pour lesquelles le site a été désigné ZICO : Petit Blongios, Guifette noire, Grande Aigrette.

Autres renseignements ornithologiques : Les oiseaux aquatiques barboteurs, dont particulièrement l'Oie des neiges, le Canard colvert et la Bernache du Canada, sont attirés massivement par cette zone en périodes migratoires. Les autres anatidés dominants sont, par ordre décroissant d'abondance, le Canard noir, le Canard d'Amérique, le Fuligule à collier et le Garrot à œil d'or. D'autres canards plongeurs tel le Grand Harle, le Petit Fuligule et le Fuligule milouinan s'y retrouvent en nombre moins important. Des espèces rarement vues ailleurs dans la région comme le Canard siffleur d'Europe, l'Érismature rousse et plusieurs espèces d'oiseaux de rivages s'y observent régulièrement en migration. De plus, il est possible d'observer les espèces suivantes : Grèbe esclavon, Faucon pèlerin, Sterne pierregarin, Hirondelle bicolore, Bruant chanteur, Tyran tritri, Paruline jaune et Paruline masquée.



[ZICO?](#) | [Désignation](#) | [Conservation](#) | [13 sites](#) | [Partenaires](#)

Les 13 sites d'intervention

Nom : ZICO du Massif-du-Mont-Gosford

Numéro de ZICO : QC120G

Partenaire associé : Aucun

Région administrative : Estrie

Municipalité(s) : Saint-Augustin-de-Woburn

Coordonnées géographiques : latitude: 45° 18' N longitude: 70° 52' O

Superficie : à venir

Altitude : 780 - 1189 m

Situation géographique : Le massif du mont Gosford fait partie de la chaîne de montagne des Appalaches et il est situé sur la frontière séparant le Québec du Maine. Le mont lui-même, qui est à cheval sur la frontière et dont le sommet atteint 1189 mètres, domine la petite municipalité de Woburn et près de 100 km le sépare de la plus grande ville de l'Estrie, Sherbrooke. Il s'agit de la plus haute montagne du sud du Québec. Son habitat est forestier et sa végétation varie selon l'altitude. Le sommet est dominé par de petites forêts denses et rabougries de sapins baumiers et d'épinettes tandis qu'à une moindre altitude croît une forêt mixte composée principalement de bouleaux et de sapins baumiers.

Description générale du site : Presque toute la superficie de la ZICO est sur terre publique. Une grande portion du massif du mont Gosford est située à l'intérieur de la Zone d'exploitation contrôlée (ZEC) Louise-Gosford et de la forêt habitée du mont Gosford. Mais au sud, des terres privées abritent un club de chasse.

Site ZICO d'importance :

mondiale : X

continentale : -

nationale : -

Critère(s) ayant mené à la désignation du statut de ZICO :

Présence d'une ou de plusieurs espèces menacées : X

Présence d'une espèce ayant une aire de distribution réduite : -

Présence d'un ensemble d'espèces restreintes à un biome : -

Présence d'une ou de plusieurs espèces grégaires : -

Espèces pour lesquelles le site a été désigné ZICO : [Grive de Bicknell \(Photo\)](#)

Autres renseignements ornithologiques : Parmi toutes les espèces aviaires que compte l'Amérique du Nord, la Grive de Bicknell est l'une de celles ayant une aire de reproduction des plus réduites et elle est endémique dans la partie nord-est du continent. Le mont Gosford est l'un des rares sites canadiens abritant un grand nombre de Grives de Bicknell, une espèce classée vulnérable sur le plan national. La ZICO abrite aussi plusieurs espèces généralement associée à la forêt boréale: Mésangeai gris, Tétra du Canada, Bruant fauve, Durbec des pins, Mésange à tête brune, Moucherolle à ventre jaune.



[ZICO?](#) | [Désignation](#) | [Conservation](#) | [13 sites](#) | [Partenaires](#)

Les 13 sites d'intervention

Nom : ZICO de Tadoussac

Autres appellations :

Numéro de ZICO : QC085G

Partenaire associé : Parc de conservation du Saguenay

Région administrative : Haute-Côte-Nord

Municipalité(s) : Tadoussac

Coordonnées géographiques : latitude: 48° 09' N longitude: 69° 40' O

Superficie : 688 ha

Altitude : 0 - 60 m

Situation géographique : Le site est situé dans l'angle entre le fjord du Saguenay et le fleuve Saint-Laurent, à 4 km au nord-est de la ville de Tadoussac. Il s'étend de la Pointe aux Vaches jusqu'à la baie de Moulin à Baude. Les dunes de Tadoussac font partie du parc de conservation du Saguenay.

Description générale du site : Le site est constitué d'un ancien dépôt sableux de la rivière Saguenay. Il inclut également l'estran sablonneux au pied de la dune. L'habitat est dénudé, avec un sol sableux, mais est tout de même colonisé par de nombreux petits arbustes regroupés en taillis et par une zone forestière composée principalement de conifères, de bouleaux à papier et de trembles. Aux abords du site, se dresse une forêt vallonnée. En raison de l'orientation sud-ouest, nord-est de l'estuaire, les oiseaux, lors de leur migration automnale, arrivent le long de la côte et suivent la rive nord plutôt que de traverser. Cela crée un effet d'entonnoir pour les rapaces et les oiseaux terrestres.

Site ZICO d'importance :

mondiale : X

continentale : -

nationale : -

Critère(s) ayant mené à la désignation du statut de ZICO :

Présence d'une ou de plusieurs espèces menacées : -

Présence d'une espèce ayant une aire de distribution réduite : -

Présence d'un ensemble d'espèces restreintes à un biome : -

Présence d'une ou de plusieurs espèces grégaires : X

Espèces pour lesquelles le site a été désigné ZICO : Balbuzard, Buse Pattue, Buse à queue rousse, Épervier brun, Autour des Palombes, Faucon pèlerin, Crécerelle d'Amérique, Faucon émerillon

Autres renseignements ornithologiques : L'aigle royal, le Pygargue à tête blanche, la Petite Buse, le Busard Saint-martin y sont vu régulièrement. De nombreux passereaux y passent également à chaque automne. L'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac y réalise des décompte réguliers.



[ZICO?](#) | [Désignation](#) | [Conservation](#) | [13 sites](#) | [Partenaires](#)

Les 13 sites d'intervention



Noms : ZICO de la Baie-de-Gaspé et ZICO de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île-Plate

Autres appellations:

Numéros des ZICO: QC037G pour la ZICO de la Baie-de-Gaspé et QC033C pour la ZICO de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île-Plate

Partenaire associé : [Comité de protection de la santé et de l'environnement de Gaspé inc.](#)

Région administrative : Gaspésie

Municipalité(s) : Gaspé, Percé

Coordonnées géographiques : latitude: 49° 66' N longitude: 64° 77' O

Superficie : 200 km²

Altitude : 0 - 15 m

Situation géographique : La baie de Gaspé s'ouvre vers le golfe du Saint-Laurent, à l'extrémité est de la péninsule de la Gaspésie. Elle est bornée au nord par le cap de Gaspé à l'extrémité de la péninsule de Forillon où se situe le parc national du même nom, et, au sud, par la pointe Saint-Pierre. La baie de Gaspé est contiguë à la ZICO de la Pointe-Saint-Pierre-et-de-l'Île-Plate (QC033C).

Description générale du site : La baie de Gaspé s'étend sur une longueur d'environ 35 km et atteint une largeur de 9 km à son embouchure. Au fond de la baie, du côté ouest, se trouve le havre de Gaspé au bord duquel s'élève la ville du même nom (16 517 habitants). Le havre est en partie isolé par deux pointes sableuses qui se font face: la flèche de Sandy beach au sud qui atteint 3 km de long et la pointe de Penouille, au nord.



La ZICO de la baie de Gaspé est constituée de la partie marine de la baie et d'une section riveraine dont la frontière correspond généralement à la limite des grandes marées. La ZICO inclut également les pointes de sable, les falaises rocheuses de Douglastown qui s'étendent sur la rive sud de la baie, de Sandy-beach à Prével et, enfin, les estuaires et marais salés formés à l'embouchure des rivières Saint-Jean, York et Dartmouth. Une végétation herbacée, dominée par des plantes halophiles tels l'Élyme des sables et le Pois de mer, recouvre en bonne partie

les flèches de sable tandis que plusieurs plantes arctiques-alpines, dont la Campanule à feuilles rondes colonisent les falaises. D'importants herbiers de Zostère marine colonisent les marais toujours inondés des trois estuaires et derrière les flèches de sable formées dans les barachois se développent de vastes herbaçaias salées. Le Saumon Atlantique fréquente les trois rivières et la baie accueille occasionnellement une grande diversité de cétacés: Dauphins à flancs blancs, Globicéphale noir, Marsouin commun, Petit Rorqual, Rorqual à bosse, Rorqual bleu et Rorqual commun.

Site ZICO d'importance :

mondiale : X
continentale : -
nationale : -

Critère(s) ayant mené à la désignation du statut de ZICO :

Présence d'une ou de plusieurs espèces menacées : X
Présence d'une espèce ayant une aire de distribution réduite : -
Présence d'un ensemble d'espèces restreintes à un biome : -
Présence d'une ou de plusieurs espèces grégaires : X

Espèces pour lesquelles le site a été désigné ZICO: Harelde kakawi, Bernache cravant, Arlequin plongeur, Garrot d'Islande, Macreuse noire

Autres renseignements ornithologiques : Parce que la baie de Gaspé est libre de glace une bonne partie de l'année et qu'elle comporte une grande diversité d'habitats, elle accueille plusieurs espèces d'oiseaux. Le Harelde kakawi fréquente la baie durant l'hiver tandis que les herbiers à zostères et les marais salés offrent des zones d'alimentation et de repos pour le Rôle jaune, les canards et plusieurs espèces de limicoles lors de leurs migrations. Enfin, le Hibou des marais et le Faucon pèlerin fréquentent à l'occasion les abords de la baie lors de leur migration printanière. Une colonie de Sterne pierregarin et de goélands occupe la pointe de Sandy-Beach, appelée aussi le Boom Defense.



[ZICO?](#) | [Désignation](#) | [Conservation](#) | [13 sites](#) | [Partenaires](#)

Les 13 sites d'intervention

Nom : ZICO de l'Île-aux-Grues

Autres appellations :

Numéro de ZICO : QC103G

Partenaire associé : [Corporation de la Sauvagine de l'Isle-aux-Grues](#)

Région administrative : Chaudière-Appalaches

Municipalité(s) : Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

Coordonnées géographiques : latitude: 47° 06' N longitude: 70° 31' O

Superficie : 2 565 ha

Altitude : 0 - 30 m

Situation géographique : L'île aux Grues constitue la formation insulaire la plus vaste de l'archipel de l'Île-aux-Grues, qui est situé dans la section amont de l'estuaire moyen du Saint-Laurent. Environ 8 km le sépare de la ville du même nom. Les limites de la ZICO correspondent à l'ensemble des zones intertidales.

Description générale du site : Le haut-marais, que les insulaires appellent les battures de l'île aux Grues, couvre 530 ha et n'est inondé que par les hautes marées mensuelles et les marées d'équinoxe. Le niveau d'eau y varie aussi lors des périodes de fortes pluies. Le haut-marais est caractérisé par une prairie humide à *Spartines pectinées* et compte plus de 150 espèces végétales parmi lesquelles dominent les cypéracées, les graminées et les joncacées. Plus bas dans le littoral, de chaque versant du haut-marais, s'étendent de vastes estrans vaseux couverts par endroits de zones dominées par le *Scirpe d'Amérique*. L'estran est particulièrement large du côté sud. Il se découvre sur près de 1,5 km de large à marée basse. La masse d'eau environnante est saumâtre. La prairie humide du haut-marais est partiellement utilisée pour l'agriculture. Plusieurs rus parcourent cette prairie.

Site ZICO d'importance :

mondiale : X

continentale : -

nationale : -

Critère(s) ayant mené à la désignation du statut de ZICO :

Présence d'une ou de plusieurs espèces menacées : X

Présence d'une espèce ayant une aire de distribution réduite : -

Présence d'un ensemble d'espèces restreintes à un biome :

-

Présence d'une ou de plusieurs espèces grégaires :

X

Espèces pour lesquelles le site a été désigné ZICO : Grande Oie des neiges, Canard noir, Râle jaune, Bécasseau semipalmé.

Autres renseignements ornithologiques : La batture abrite plusieurs espèces aviennes rares dont le Hibou des marais, le Bruant de Le Conte et le Bruant de Nelson. Un salon de l'ornithologie s'y déroule chaque année.



[ZICO?](#) | [Désignation](#) | [Conservation](#) | [13 sites](#) | [Partenaires](#)

Les 13 sites d'intervention

Nom : ZICO des Îles-aux-Perroquets

Autres appellations :

Numéro de ZICO : QC066G

Partenaires associés : à venir

Région administrative : Mingan

Municipalité(s) : Longue-Pointe-de-Mingan

Coordonnées géographiques : latitude: 50° 13' N longitude: 64° 12' O

Superficie : à venir

Altitude : 0 - 5 m

Situation géographique : Les îles aux Perroquets sont situées dans le secteur ouest de l'archipel de Mingan, approximativement à 4,5 km de la rive nord du golfe du Saint-Laurent. Elles sont composées de quatre îles: l'île aux Perroquets, l'île de la Maison, l'île du Wreck Nord et l'île du Wreck Sud. Ces trois dernières îles ne font pas partie de la réserve de parc national de l'archipel de Mingan et sont de tenures privées.

Description générale du site : Les quatre îles sont couvertes de graminées. Le principal intérêt de l'île aux Perroquets réside dans la présence de falaises qui constituent d'excellents sites de nidification pour des espèces telles que le Guillemot noir, le Macareux moine et même, à l'occasion, la Mouette tridactyle. Nulle trace d'activités humaines ne subsiste sur ces îles, à l'exception de l'île aux Perroquets qui abrite toujours un phare et quelques petits bâtiments. L'île de la Maison est un important site de nidification pour le Macareux moine et les Sternes pierregarin et arctique. Elle accueille également quelques Petits Pingouins ainsi que des eiders et quelque trois espèces de goélands. L'île de Wreck est actuellement divisée en deux îlots, nord et sud, réunis à marée basse. Elle constitue un site d'importance autant pour les eiders que pour les sternes. Durant l'automne, plus de 1000 bécasseaux peuvent y être régulièrement observés sur les estrans découverts par la marée.

Site ZICO d'importance :

mondiale : X

continentale : -

nationale : -

Critère(s) ayant mené à la désignation du statut de ZICO :

Présence d'une ou de plusieurs espèces menacées :	-
Présence d'une espèce ayant une aire de distribution réduite :	-
Présence d'un ensemble d'espèces restreintes à un biome :	-
Présence d'une ou de plusieurs espèces grégaires :	X

Espèces pour lesquelles le site a été désigné ZICO : Sterne arctique, Sterne pierregarin.

Autres renseignements ornithologiques : Les Fous de Bassan nichaient autrefois sur ces îles avant la construction du phare en 1888. Au cours des deux derniers étés, un projet de réintroduction a été entrepris sur l'île aux Perroquets ; des leurres ainsi que des bandes enregistrées projetant des cris y ont été installés. Ce projet est financé en partie par la Fondation Québec - Labrador. Après la saison de reproduction, les populations d'Eiders à duvet, qui séjournent dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, migrent vers les côtes de la Nouvelle-Écosse et de la Nouvelle-Angleterre pour y passer l'hiver. Cependant, certains groupes d'eiders de la côte du Labrador et de la baie d'Ungava viennent hiverner sur la côte nord du Saint-Laurent, et plus particulièrement près des îles Mingan où quelque 60 000 individus ont été recensés entre janvier et mars.



[ZICO?](#) | [Désignation](#) | [Conservation](#) | [13 sites](#) | [Partenaires](#)



Les 13 sites d'intervention

Nom : ZICO de l'Île-à-Calculot

Autres appellations :

Numéro de ZICO : QC149G

Partenaires associés : à venir

Région administrative : Mingan

Municipalité(s) : Havre-Saint-Pierre

Coordonnées géographiques : latitude: 50° 11' N longitude: 63° 36' O

Superficie : à venir

Altitude : 0 - 5 m

Situation géographique : L'île à Calculot fait partie de l'archipel de Mingan, situé approximativement à 4 kilomètres au large de la rive nord du golfe du Saint-Laurent. L'île est incluse dans les limites de la réserve de parc national de l'archipel de Mingan.

Description générale du site : L'île à Calculot est une petite île couverte de landes et ceinturée de récifs rocheux. Toute la superficie de l'île est occupée par les goélands et les sternes qui y nichent.

Site ZICO d'importance :

mondiale : X

continentale : -

nationale : -

Critère(s) ayant mené à la désignation du statut de ZICO:

Présence d'une ou de plusieurs espèces menacées : -

Présence d'une espèce ayant une aire de distribution réduite : -

Présence d'un ensemble d'espèces restreintes à un biome : -

Présence d'une ou de plusieurs espèces grégaires : X

Espèces pour lesquelles le site a été désigné ZICO : Sterne arctique, Sterne pierregarin, Goéland argenté, Goéland à manteau noir, Goéland à bec cerclé, Mouette rieuse.

Autres renseignements ornithologiques : Après la saison de reproduction, les populations d'Eiders à duvet, qui séjournent durant l'été dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, migrent

vers les côtes de la Nouvelle-Écosse et de la Nouvelle-Angleterre pour y passer l'hiver. Cependant, certains groupes d'eiders de la côte du Labrador et de la baie d'Ungava viennent hiverner sur la côte nord du Saint-Laurent, et plus particulièrement près des îles Mingan où quelque 60 000 individus ont été recensés entre janvier et mars.



[ZICO?](#) | [Désignation](#) | [Conservation](#) | [13 sites](#) | [Partenaires](#)





Sizerin flammé

Photo : Benoît Limoges

La désignation d'une ZICO

Liste des 162 sites ZICO désignés et potentiels au Québec

Statuts actuels : ZICO : site officiellement désigné;
 P : site répondant probablement aux critères et pouvant être désigné dans de brefs délais;
 N : nouveau site découlant de l'atelier de 1998 et n'ayant pas fait l'objet d'analyse;
 B : site répondant possiblement aux critères d'espèces restreintes à un biome mais ne devant pas être sélectionnés pour l'instant;
 ? : site dont la désignation est incertaine.
 No officiel : réfère à la base de données sur c.d.

No carte Nom du site Coord. Catégorie de ZICO applicable et commentaires Statut actuel No officiel

A. Nord du Québec

No carte	Nom du site	Coord.	Catégorie de ZICO applicable et commentaires	Statut actuel	No officiel
1	Monts Torngat	59°30'N 64°25'O	sauvagine nicheuse: Garrot de Barrow (?) espèces menacées: Arlequin plongeur?Faucon gerfaut	?	
2	Gyrfalcon Islands	59°06'N 68°58'O	sauvagine nicheuseEider à duvet borealis (3 600c)	?	
3	N.-E. de la Baie d'Ungava	59°40'N 65°30'O	sauvagine nicheuseEider à duvet borealis (6 700c)	?	
5	Plover & Payne Islands	60°10'N 69°30'O	sauvagine nicheuseEider à duvet borealis (3 500c)	?	
6	Eider Islands	60°50'N 69°20'O	sauvagine nicheuseEider à duvet borealis (4 100c)	?	
7	Cape Wolstenholme (Digges Sound)	62°33'N 77°37'O	colonies d'oiseaux marins: Guillemot de Brünnich (107 000c), Guillemot à miroir (870c)	?	
11	Archipel de la Rivière Koktac	59°15'N 78°00'O	sauvagine nicheuse: Eider à duvet sedentaria (2 300c)colonies d'oiseaux marins: Sterne arctique (870c)	?	
16	Complexe Grande-Baleine	55°16'N 77°47'O	espèces menacéesArlequin plongeur (377 oiseaux en 1992)	?	
17	Rivière Nastapoka	56°55'N 76°33'O		espèces menacées: Arlequin plongeur	P QC148
18	Lac Guillaume-Delisle	56°15'N 76°17'O		espèces menacées: Arlequin plongeurAussi Harles et Garrot	P QC147
19	Rivière Petite Baleine	56°00'N 76°45'O		espèces menacées: Arlequin plongeur	P QC146
20	Rivière Grande Baleine	55°16'N 77°47'O		espèces menacées: Arlequin plongeur(moins important que la Riv. Petite Baleine)	P QC145

B. Baie James

No carte	Nom du site	Coord.	Catégorie de ZICO applicable et commentaires	Statut actuel	No officiel
22	N.-E. de la Baie James	53°35'N 79°00'O	rassemblements de sauvagine et de limicoles: Bernache du Canada (51 000-65 000, au printemps; 61 000-120 000, à l'automne); Bernache cravant de l'Atlantique (10 000-60 000); Canard noir (2 % de la population); limicoles ? (plusieurs, nombre inconnu)		
23	Du cap Jones à la rivière Piagochiouï	54°38'N 79°45'O54°02'N 79°02'O	Orassemblements de sauvagineMacreuse noire (16 700)	P	QC143
24	De la rivière Piagochiouï à Paint Hills	54°02'N 79°02'O53°00'N 78°48'O	Orassemblements de sauvagineMacreuse noire (2 800)	P	QC142
25	Baie Boastswain	51°50'N 78°52'O	rassemblements de sauvagine et de limicoles: Bernache du Canada (14 800); Bernache cravant de l'Atlantique (2 474); [Petite Oie des neiges (3 000)]; Canard noir (> 1 % de la population canadienne); macreuses, fuligulesrestreint à un biome: Râle jaune	?	
26	Cabbage Willows Bay	51°34'N 79°14'O	restreint à un biomeRâle jaune (5)	?	

C. Abitibi-Témiscamingue

#Marais du lac AbitibiGuifette noire (~100 c.), Râles (3 espèces), sauvagineN

#Aiguebelle Restreint à un biome (Par. g. grise) N

#Lac Duparquet	Restreint à un biome	N
#Kekeko	Restreint à un biome	N
#Lac Osisko	Sauvagine	N
#Lac Chicobi	Restreint à un biome	N

D. Outaouais

29 Réserve faunique de Plaisance 45°36'N 75°08'O espèces menacées: Petit Blongios? rassemblements de sauvagine Sarcelle à ailes bleues, autres? PQC139

E. Montréal, Laurentides, Lanaudière

30 Parc du Mont-Tremblant et Réserve faunique Rouge-Matawin	46°26'N 74°21'O 46°51'N 74°31'O	restreint à un biome (5.2)	BQC138
31 Réserve nationale de faune du lac Saint-François	45°10'N 74°22'O	rassemblements de sauvagine (max. 70 000) Bernache du Canada, Fuligule milouinan et Petit Fuligule (25 000), canards barboteurs (7 000, au printemps), Canard pilet, Grand Harle (3 500, en hiver), (6 000 près de la chute Cornwall) espèces menacées: Pic à tête rouge, Petit Blongiosaussi Râle jaune, Troglodyte à bec court, Épervier de Cooper	PQC137
32 Île Dickerson	45°02'N 74°35'O	colonies d'oiseaux aquatiques Grand Héron, aussi Grande Aigrette	PQC136
34 Lac Saint-Louis (RNF des Îles-de-la-Paix)	45°56'N 74°12'O	rassemblements de sauvagine Fuligule milouinan, Garrot à oeil d'or, Grand Harle (en hiver, près de la Pointe-du-Domaine et de l'île Dixie)	PQC134
37 Barrage de Beauharnois	45°19'N 73°55'O	rassemblements d'oiseaux marins Goéland à bec cerclé (> 10 000), Goéland argenté (> 10 000), Guifette noire (140-500) rassemblement de sauvagine	PQC131
39 Rapides de Lachine	45°25'N 73°36'O	rassemblements de sauvagine (2 000 en hiver) Grand Harle, [Garrot à oeil d'or, Canard noir], Hironnelles (200 000)?	QC129
40 Île aux Hérons	45°25'N 73°35'O	colonies d'oiseaux aquatiques Bihoreau gris (200-350c), Grand Héron (75c)	PQC128
41 Île de la Couvée	45°29'N 73°30'O	colonies d'oiseaux marins Goéland à bec cerclé (30 000c), (20877c en 1997)	PQC127
42 Île Deslauriers	45°43'N 73°26'O	colonies d'oiseaux marins Goéland à bec cerclé (5 340), (40767c en 1997)	PQC126
43 Îles de Contrecoeur	45°52'N 73°15'O	colonies d'oiseaux marins Goéland à bec cerclé (8 800), aussi Canard chipeau nicheur	PQC125
# Île Saint-Ours		colonies d'oiseaux marins Goéland à bec cerclé (>8 000)	N
# Collines Montérégiennes (Saint-Hilaire, Saint-Bruno, Rougemont, Mont Royal, etc.)		restreint à un biome (8.1) migration de passereaux au printemps présence de Paruline azurée et autres espèces vulnérable	N

F. Estrie

44 Phillipsburg	45°02'N 73°05'O	restreint à un biome (8.1) espèces menacées: Paruline azurée (3-4c), Petit Blongios, Buse à épauettes, aussi Épervier de Cooper	B QC124
45 Lac Boivin (Granby)	45°24'N 72°41'O	espèces menacées Petit Blongios	B QC123
# Parc du Mont-Orford		restreint à un biome Viréo à gorge jaune, etc.	NB
48 Mont Mégantic et Mont-Gosford 45°28'N 71°09'O		restreint à un biome (5.3) Grive de Bicknell	? QC120

G. Coeur-du-Québec (Mauricie, Bois-Francs). contact: Daniel Jauvin, Louis Gagné, Christian Hart, Jean-Claude Bourgeois (MEF), André Bourget (limicoles; SCF)

49 Parc national de la Mauricie	46°48'N 72°58'O	restreint à un biome (5.2)	BQC119
50 Archipel du lac St-Pierre (Grande Île, Îles de Berthier, Île du Moine, Îles de Sorel) 46°02'N 73°07'O		colonies d'oiseaux aquatiques Grand Héron (> 1 000c) Râle jaune? rassemblement de limicoles	PQC117
53 Lac Saint-Pierre	46°12'N 72°52'O	rassemblements de sauvagine Bernache du Canada (50 000-70 000), Oie des neiges (400 000), Fuligule milouinan, Garrot à oeil d'or, canards barboteurs, Fuligule à dos blanc migration de rapaces	PQC115
54 Plaine de Saint-Barthélemy	46°11'N 73°08'O	rassemblements de sauvagine Grande Oie des neiges, canards barboteurs, Bernache du Canada	PQC114
55 Nicolet-Baie-du-Février	46°08'N 72°43'O	rassemblements de sauvagine Grande Oie des neiges (400 000), Bernache du Canada, Canard pilet (10 000), canards barboteurs (25 000), Canard d'Amérique (?), sarcelles, etc., aussi Fuligule à tête rouge, Érisma rousse, Guifette noire Garrot à oeil d'or (5 000)	PQC112
57 Gentilly	46°24'N 72°17'O	rassemblements de limicoles Bécasseau minuscule (750) aussi Bécasseau semipalmé (10 000), Petit chevalier (1 500)	PQC111
58 Victoriaville (réservoir Beaudet)	46°03'N 71°58'O	rassemblements d'oiseaux marins et de sauvagine: Goéland à bec cerclé, Goéland argenté; Grande Oie des neiges (10 000-20 000)	PQC110
# Rivière Saint-François (en aval de Drummondville)		rassemblement d'hironnelles	N

#	Tourbière de Villeroy		restreint à un biome		N	
	H. Québec, Charlevoix, Chaudière-Appalaches					
59	Parc des Laurentides (forêt Montmorency, parc de la Jacques-Cartier et parc des Grands-Jardins)	48°00'N 71°15'O	restreint à un biome (5.2)Grive de Bicknell, Macreuse à front blanc		B	QC109
61	Beauport - Chenal de l'île d'Orléans	46°53'N 71°09'O	rassemblements de sauvagineGrande Oie des neiges, Canard noir (~5000) et autres barboteurs colonies d'oiseaux marinsGoéland à bec cerclé (15 000-22 000 c.); autrefois migrations de limicoles (B. semipalmé)		P	QC107
62	Réserve nationale de faune du cap Tourmente	47°04'N 70°48'O	rassemblements de sauvagineGrande Oie des neiges (> 100 000), Canard pilet (~ 10 000), Canard noir, Sarcelle d'hiver, Sarcelle à ailes bleuesmigration de rapacesespèces menacées: Faucon pèlerin, aussi Râle jaune		ZICO	QC002
#	Grande Plée Bleue		site à biome restreinttourbière		NB	
64	Saint-Vallier	46°53'N 70°51'O	rassemblements de sauvagine et de limicolesGrande Oie des neiges, Bernache du Canadaaussi Bécasseau semipalmé (2 000)		P	QC105
65	Montmagny	46°59'N 70°33'O	rassemblements de sauvagine et de limicolesGrande Oie des neiges, Canard pilet (< 3 000)aussi Bécasseau semipalmé (16 700)		P	QC104
66	Île aux Grues et Île aux Oies	47°04'N 70°33'O47°07'N 70°30'O	rassemblements de sauvagine et d'oiseaux aquatiques: Grande Oie des neigesRâle jaune (site important de concentration)		P	QC103
67	Cap Saint-Ignace	47°02'N 70°28'O	rassemblements de sauvagineGrande Oie des neiges		P	QC102
69	Île aux Loups Marins (estuaire)	47°14'N 70°26'O	colonies d'oiseaux aquatiquesBihoreau gris (135c en 1990, 300c)migration de limicoles (max. 30 600)Bécasseau semipalmé (14 000-30 600), Pluvier semipalmé (770); aussi Eider à duvet (330c), Tournepipe à collier (250) et Grande Oie des neiges nicheuse		P	QC100
70	Le Pillier de Bois	47°12'N 70°24'O	colonies d'oiseaux marinsCormoran à aigrettes (1 600)		P	QC099
71	Le Pillier de Pierre	47°12'N 70°22'O	colonies d'oiseaux aquatiquesBihoreau gris?		P	QC098
72	L'Islet	47°08'N 70°22'O	rassemblements de sauvagineGrande Oie des neiges		P	QC097
#	Île aux Coudres		rassemblement de sauvagine et limicoles: Bernache cravant (500+), limicoles, Râle jaune		N	
75	La Malbaie et Pointe-au-Pic	47°39'N 70°09'O47°38'N 70°09'O	rassemblements de sauvagine: Garrot de Barrow (Moins important que #76 et #87)rassemblements d'oiseaux marinsGuillemot à miroir (hiver)		P	QC094
76	Baie des Rochers	47°58'N 69°51'O	rassemblements de sauvagineGarrot de Barrow (plusieurs centaines)		P	QC093
78	Batture aux Alouettes	48°05'N 69°42'O	migration de limicoles (max. 8 632)Bécasseau variable (2 000), Pluvier argenté (800)Tournepipe à collier (980), Bécasseau maubèche (1 600), aussi Bécasseau semipalmé (4 000), Tournepipe à collier (200)rassemblements de sauvagine: canards barboteurs		P	QC091
79	Île Rouge	48°05'N 69°30'O	migration de limicoles (max. 13 401)Pluvier argenté (10 000), Tournepipe à collier (980), aussi Bécasseau semipalmé (2 500)		P	QC090
#	Zec-des-Martres				?	QC153
	I. Saguenay					
	Lac-Saint-Jean					
82	Marais de Saint-Fulgenceet Anse-au-Foin	48°27'N 70°54'O	oiseaux aquatiques: Râle jaunerassemblement de sauvagine: Canards (quelques milliers), Bernache du Canada (-9000 en 1989)aussi Bruant de LeConte		P	QC087
#	Grand et Petit marais de Métabetchouane				N	
#	Parc du Mont-Valin		biome-restreint		N	
#	Îles Flottantes (nord du lac St-Jean)				N	
	J. Manicouagan, Côte-Nord, Basse-Côte-Nord					
84	Tadoussac	48°09'N 69°43'O	migration de rapaces (nombre max.)Balbuzard pêcheur (955), Épervier brun (5 765), Buse à queue rousse (9 826), Crécerelle d'Amérique (1 926), Autour des palombes (308), Faucon pèlerin (90), Buse pattue (554), Faucon émerillon (227), Aigle royal (142), Pygargue à tête blanche (60),rassemblements de sauvagineCanard noir, Hareldede kakawi, Eider à duvet, aussi Petit Garrot (hiver). Aussi migration de Nyctales (2 espèces) et de passereaux		P	QC085
#	Grande Bergeronne		rassemblements de sauvagine: Canards noirsrassemblements de limicoles		P	QC150
#	Baie de Bon-Désir		rassemblements de sauvagineBernache cravant, Canard noir (2500) et Garrot à oeil d'or (1000) (printemps)		N	
85	Baie des Escoumins	48°21'N 69°24'O	rassemblements d'oiseaux marins?Mouette tridactyle, Mouette de Bonaparte		P	QC084
86	Barre de Portneuf	48°37'N 69°05'O	rassemblements de limicoles (max. 14 770)Pluvier argenté (2 500), Bécasseau à croupion blanc (6 000), Tournepipe à collier (1 000), Bécasseau maubèche (1 200), aussi Bécasseau semipalmé (8 600), Pluvier semipalmé (300)aussi dortoir de Mouettes		P	QC083

#	au large de Ste-Anne-de-Portneuf jusqu'à Forestville		rassemblements de limicoles et oiseaux marins100 000-200 000 macreuses et eidersmilliers de Phalarope hyperboréens	N	
#	Île Laval		Cormorans à aigrettes	N	
#	Ragueneau		Mouettes	N	
#	Péninsule de Manicouagan		Espèces menacées Rapaces, garrot d'IslandeRassemblement de limicoles	N	
87	Baie-Comeau	49°13'N 68°09'O	rassemblements de sauvagineGarrot de Barrow (jusqu'à 1 000, en janv. 1998)	P	QC082
88	Île du Corossol(Sept-Îles)	50°05'N 66°23'O	colonies d'oiseaux marinsGoéland argenté (1 224-11 296), Mouette tridactyle (5 898), aussi Cormoran à aigrettes (600-1 471c), Eider à duvet (500c)	P	QC081
89	La Grosse Boule	50°10'N 66°16'O	colonies d'oiseaux aquatiques[Cormoran à aigrettes (1 806c)]	P	QC080
91		Île Nue de Mingan(Archipel-de-Mingan)	50°12'N 64°08'O	Mouette rieuse (1c)	P QC078
93		Île à Firmin (Cayes. à Meck)(Archipel-de-Mingan)	50°15'N 63°41'O	colonies d'oiseaux marinsSterne pierregarin (975c)	P QC076
95		Betchouane(Archipel-de-Mingan)	50°14'N 63°10'O	sauvagine nicheuseEider à duvet (4 872)	P QC074
96		Petite île Sainte-Geneviève(Archipel-de-Mingan)	50°15'N 63°03'O	colonies d'oiseaux marins[Cormoran à aigrettes (1 248c)]ZICO	QC073
#	Île à calculot			colonies d'oiseaux marins	? QC149
97	Watshishou	50°16'N 62°38'O	sauvagine nicheuseEider à duvet (4 444)	ZICO	QC072
100	Baie des Loups	50°10'N 60°17'O	colonies d'oiseaux marinsMacareux moine (13 800), aussi Petit Pingouinsauvagine nicheuse: Eider à duvet (1 392)	P	QC069
101	Île du Lac	50°11'N 60°05'O	colonies d'oiseaux marinsGrand Cormoran (139c)	P	QC068
103	Îles aux Perroquets	50°17'N 59°44'O	colonies d'oiseaux marins: Petit Pinguin (3 113)[Guillemot de Troïl (3 736)], [Macareux moine (1 747c)]	ZICO	QC066
104	Îles Sainte-Marie	50°19'N 59°39'O	colonies d'oiseaux marinsGuillemot de Troïl (25 308), Petit Pinguin (3 342), Macareux moine (5 306), aussi Grand Cormoran (78), Cormoran à aigrettes (725), Eider à duvet (1 198)	P	QC065
105	Saint-Augustin	51°07'N 58°33'O	colonies d'oiseaux marinsEider à duvet (en déclin)	P	QC064
106	Baie de Brador	51°26'N 57°14'O	colonies d'oiseaux marinsMacareux moine (23 570)	P	QC063
#	Détroit de Belle-Isle		rassemblement d'oiseaux marins: Puffins, etc.	N	

K. Anticosti

107	Île d'Anticosti	49°30'N 63°00'O	rassemblements de sauvagineEider à duvet (25 000)colonies d'oiseaux marinsespèces menacées: Arlequin ? plongeuraussi Pygargue à tête blanche (22 nids, ~60 ind. en hiver), Cygne siffleur (~200 au Grand lac salé)		QC062
110	Falaises côtières nord-est de l'île d'Anticosti (Cap Tunnel, Pointe-du-Renard)	49°12'N 61°44'O	colonies d'oiseaux marins[Mouette tridactyle (1 500c)][Mouette tridactyle (1 696c)]Grand Cormoran (68c)	P	QC059
111	Falaise aux Goélands(Pointe-de-l'Est)	49°09'N 61°42'O	colonies d'oiseaux marinsMouette tridactyle (22 840c)aussi Fou de Bassan		Lock et al. (1994)QC058

L. Bas-Saint-Laurent et îles de l'estuaire

114	Kamouraska	47°34'N 69°52'O	rassemblements de sauvagineGrande Oie des neigesrassemblement de limicoles		PQC055
115	Îles de Kamoursaka (incl. île Brûlée)	47°36'N 69°53'O	colonies d'oiseaux aquatiquesBihoreau gris (537c en 1975, < 12 en 1990)?		PQC054
117	Île aux Fraises	47°46'N 69°48'O	sauvagine nicheuse: Eider à duvet (1 500-2 500)rassemblements de sauvagine: Canard noir		PQC052
118	Île aux Lièvres	47°51'N 69°44'O	colonies d'oiseaux marinsCormoran à aigrettes?, site d'élevage d'Eiders à duvet		PQC051
119	Îles du Pot à l'Eau-de-Vie (Brandypot Islands)	47°52'N 69°41'O	colonies d'oiseaux aquatiques et d'oiseaux marins: Bihoreau gris (450c en 1989), Goéland argenté (670c), aussi Petit Pingouin, Guillemot à miroir, Cormorans, Héronsauvagine nicheuse: Eider à duvet (?)rassemblements de sauvagine: Canard noir		PQC050
120	Îles Pélerins	47°43'N 69°41'O	colonies d'oiseaux marins et d'oiseaux aquatiques: Cormoran à aigrettes (500-2 000c), Grand Héron (?), Bihoreau gris (380c en 1975, < 12 en 1990), Goéland argenté (2 000c), aussi Petit Pingouin (1 000c), Guillemot à miroir		PQC049
121	Île Blanche	47°56'N 69°40'O	sauvagine nicheuse: Eider à duvet (?)rassemblements de limicoles (max. 7 020)rassemblements de sauvagine: Canard noir		PQC048
122	Île aux Pommes	48°06'N 69°19'O	colonies d'oiseaux marins, sauvagine nicheuseCormoran à aigrettes (900-1 000)Eider à duvet (?)		PQC047
123	Îles aux Razades(inclut Île aux Basques)	48°12'N 69°08'O	sauvagine nicheuse: Eider à duvet (650c)colonies d'oiseaux marins: Cormoran à aigrettes (725c)Plongeon catmarin (>1000)		PQC046
124	Île Bicquette	48°25'N 68°53'O	sauvagine nicheuse: Eider à duvet (10 000c)		PQC045
#	Parc du Bic		concentration de sauvagineEider à duvet (élevage), Garrot de Barrow (printemps)	N	

126	Cacouna	47°55'N 69°30'O	rassemblements de limicoles et d'oiseaux aquatiques?Râle jaune, Bihoreau gris (dortoir 200-300), aussi Phalarape de Wilson	P	QCC043
127	Marais de l'Isle-Verte	48°01'N 69°20'O	rassemblements de sauvagine (max. 35 000)Grande Oie des neiges (10 800), Bernache du Canada (9 180), Canard noir (4 000), Canard pilet?, Sarcelle à ailes bleuesrassemblement de limicolesPluvier argenté (>500)	P	QCC042
128	Marais de Pointe-au-Père	48°31'N 68°28'O	rassemblements de limicoles et de sauvagine?Bécasseau minuscule, Bernache cravant, Chevalier solitaire?, Tournepièrre à collier?	P	QCC041
N Au large de Rimouski (Rimouski area waters)					QCC152
M. Gaspésie					
129	Les Boules	48°41'N 67°58'O	colonies d'oiseaux marinsCormoran à aigrettes (500-700c)	P	QC040
#	Baie des Capucins		rassemblement de sauvagineBernache cravant (500-600)	N	
130	Péninsule de Forillon	48°47'N 64°11'O	colonies d'oiseaux marins, sauvagine nicheuseMouette tridactyle (10 597c), Guillemot à miroir (794c), Cormoran à aigrettes (400c), Eider à duvet?, Arlequin plongeur (~20)	P	QC039
132	Baie de Gaspé (Sandy Beach, Douglastown)	48°46'N 64°17'O	rassemblements de sauvagineHarlede kakawi (46 000), Harle huppéc colonies d'oiseaux marinsSterne pierregarin (862c)Guillemot à miroir (715c)	P	QC037
133	Coin-du-Banc		oiseaux aquatiquesRâle jaune	P	QC036
134	Île Bonaventure et Rocher Percé	48°29'N 64°12'O	colonies d'oiseaux marins, espèces menacées	ZICO	
134a	Île Bonaventure	48°29'N 64°12'O	colonies d'oiseaux marinsFou de Bassan (32 048c), Mouette tridactyle (23 650c), Guillemot de Troil (27 857c), aussi Macareux moine, Petit Pingouin, Guillemot à miroir, Goéland argentéespèces menacées: Arlequin plongeur ZICO (118)		
134b	Rocher Percé	48°31'N 64°14'O	colonies d'oiseaux marins: [Mouette tridactyle (1 387c)], [Grand Cormoran (35c)]		ZICO?
134c	Trois-Soeurs (Percé)	48°32'N 64°13'O	colonies d'oiseaux marins[Mouette tridactyle (1 774c)]		ZICO?
134d	Cap Blanc et Barre	48°31'N 64°13'O	colonies d'oiseaux marins[Mouette tridactyle (1 819c)]		ZICO?
135	Cap d'Espoir	48°26'N 64°20'O	colonies d'oiseaux marinsMouette tridactyle (4 492c)rassemblements de sauvagineHarlede kakawi (~60 000 m 1992)	P	QC035
137	Pointe-Saint-Pierre et Barachois	48°34'N 64°18'O	espèces menacées: Arlequin plongeur[aussi Guillemot à miroir (230c)]	P	QC033
139	ShigawakeBN Newport (Îlot Mahy Nord)	48°11'N 64°55'O	espèces menacéesArlequin plongeur (90)colonies d'oiseaux marinsGoéland argenté (836-3 360)	P	QC031
140	Lagune de Carleton	48°06'N 66°07'O	colonies d'oiseaux marins[Sterne pierregarin (841c)]	P	QC030
141	Parc de la Gaspésie	48°52'N 65°58'O	restreint à un biome (5.3)Grive de Bicknell?	?	QC029
N. Îles-de-la-Madeleine. Contact: Pierre Fradette (Club du Bas-St-Laurent), Yves Aubry (SCF), Raymond McNeil (limicoles, UdeM), Gilles Chapdeleine & Pierre Brousseau (colonies d'oiseaux marins; SCF)					
142	Archipel des Îles-de-la-Madeleine	47°20'N 61°45'O	espèces menacéesPluvier siffleur (53c), Sterne de Dougall (1-2c), aussi Grèbe esclavon (20c)rassemblements de limicoles (max. ~ 50 000)Pluvier argenté (2 000-6 000), Pluvier semipalmé (2 500), Grand Chevalier (700-1 200), Bécasseau à croupion blanc (1 000-10 000), Bécasseau minuscule (600-1 000), Bécassin roux (650-4 000) aussi Barge hudsonienne (100-400), Bécasseau semipalmé (2 000-12 000), Tournepièrre à collier (600)colonies d'oiseaux marinsFou de Bassan (7 640c), Cormoran à aigrettes (3 000), Mouette tridactyle (> 7 400c), Goéland marin (1 223c)Sterne pierregarin, Mouette rieuse (6c), Sterne arctique, Guillemot de Troil, Guillemot de Brünnich, Macareux moine		
143	Les Rochers aux Oiseaux (incl. le Rocher aux Margaux)	47°51'N 61°09'O	colonies d'oiseaux marins Fou de Bassan (7 640c), Mouette tridactyle (3 690c), aussi Guillemot de Troil (700c), Guillemot de Brünnich (700c)Fou de Bassan (1 556)	ZICO	QC006
144	Île Brion	47°48'N 61°28'O	colonies d'oiseaux marins: Grand Cormoran (500, 116c), Mouette tridactyle (2 003c)	ZICO	QC007
146	Île aux Loups Marins	47°36'N 61°29'O	colonies d'oiseaux marins: Cormoran à aigrettes (1 552c), Goéland marin (392c)	P	QC027
147	Îlot C (lagune de Grande-Entrée)	47°33'N 61°34'O	espèces menacées: Sterne de Dougall (1c), Pluvier siffleur (1c)colonies d'oiseaux marinsSterne pierregarin (800c)	ZICO	QC026
149	Dune du Sud	47°31'N 61°41'O	espèces menacéesPluvier siffleur (10c)	ZICO	QC024
150	Île Shag	47°29'N 61°42'O	colonies d'oiseaux marinsGrand Cormoran (247c)	ZICO	QC004
152	Île aux Cochons	47°24'N 61°50'O	espèces menacées: Sterne de Dougall (1c)colonies d'oiseaux marinsSterne pierregarin (600c)	P	QC022
153	Île aux Goélands	47°21'N 61°58'O	colonies d'oiseaux marinsGrand Cormoran (163c)	ZICO	QC021
156	Lagune d'Haute-Basques et plage de l'Ouest	47°17'N 61°57'O	espèces menacées: Sterne de DougallPluvier siffleur (10c)rassemblements de limicolescolonies d'oiseaux marins : Sterne pierregarin (1 110c), Mouette rieuse (6c)	P	QC003
157	Falaise de l'Île d'Entrée	47°17'N 61°42'O	colonies d'oiseaux marins: Grand Cormoran (84c), Mouette tridactyle (1 390c)	ZICO	QC018
158	Rocher le Corps Mort	47°16'N 62°12'O	colonies d'oiseaux marinsGrand Cormoran (58c, 115c)	ZICO	QC017

159Cap Noir	47°14'N 62°00'Ocolonies d'oiseaux marinsGrand Cormoran (69c, 96c)	ZICOQC016
160Bassin aux Huîtres	47°33'N 61°31'Oespèces menacéesPluvier siffleur (7c)	P QC015
162La Pointe	47°24'N 61°49'Oespèces menacéesPluvier siffleur (2c)	P QC013
163Plage de l'Hôpital	47°27'N 61°49'Oespèces menacéesPluvier siffleur (4c)	ZICOQC012
165Plage Martinique B Havre-Aubert	47°19'N 61°55'Oespèces menacéesPluvier siffleur (9c)	P QC005
166Pointe-de-l'Est	47°37'N 61°25'Oespèces menacéesPluvier siffleur (4c); aussi Grèbe esclavon	P QC009



[ZICO?](#) | [Désignation](#) | [Conservation](#) | [13 sites](#) | [Partenaires](#)

La désignation d'une ZICO

[Critères de sélection des ZICO](#) → [Critère 1](#) → [Critère 2](#) → [Critère 3](#) → [Critère 4](#)

Critères de sélection des ZICO

Le but du comité technique des ZICO en Amérique du Nord était d'établir une liste de critères pouvant être appliqués à des échelles différentes, que ce soit au niveau global, continental, national ou provincial (au Canada, le niveau provincial n'est pas utilisé pour le moment). Ils ont été définis en tenant compte le plus possible des critères déjà utilisés par BirdLife International. Idéalement, les critères devraient être identiques les uns par rapport aux autres avec, comme seul changement possible, l'échelle considérée. Les valeurs quantitatives utilisées diffèrent selon les niveaux et il est possible qu'elles changent à l'intérieur d'un même niveau (c'est ce qui permet, par exemple, la reconnaissance des populations biogéographiques).

Il existe plusieurs critères de sélection des ZICO ; par conséquent, il existe plusieurs types de ZICO. Des qualificatifs ont été placés sur chacune d'elles en vue de déterminer leur niveau d'importance. Ainsi, les ZICO significatives pour le niveau global seront nommées les Zones d'importance globale pour la conservation des oiseaux. Avec cet exemple, il est facile de comprendre que les autres ZICO deviendront Zones d'importance continentale pour la conservation des oiseaux, Zones d'importance nationale pour la conservation des oiseaux, etc.

Il existe quatre catégories permettant de classer les ZICO ; celles qui contiennent : 1) des espèces menacées, 2) des espèces ayant une aire de répartition réduite, 3) des espèces restreintes à un biome ou espèces représentatives et 4) des espèces grégaires. Au Québec, et dans le reste du Canada dans ce cas, la majorité des ZICO seront probablement identifiées comme faisant partie de la catégorie abritant des espèces grégaires. Il est à noter que la catégorie de ZICO accueillant des espèces ayant une aire de répartition réduite est rarement utilisée au Canada, alors qu'elle peut être prédominante dans certains pays tropicaux.

- [Catégorie 1 : Espèces menacées](#)
- [Catégorie 2 : Espèces ayant une aire de répartition réduite](#)
- [Catégorie 3 : Ensembles d'espèces restreintes à un biome ou espèces représentatives](#)
- [Catégorie 4 : Espèces grégaires](#)



La désignation d'une ZICO

[Critères de sélection des ZICO](#) → [Catégorie 1](#) → [Catégorie 2](#) → [Catégorie 3](#) → [Catégorie 4](#)

Catégorie 1 : Espèces menacées

L'objectif général de cette catégorie est d'identifier les sites qui accueillent régulièrement un nombre significatif d'une espèce qui a été reconnue comme menacée ou en voie d'extinction. Les critères qui déterminent s'il s'agit d'un niveau global, continental ou national sont décrits ci-dessous :

1a) Espèces menacées au niveau global :

Le site accueille régulièrement un nombre significatif d'une espèce d'oiseau menacée sur le plan international.

1b) Espèces menacées au niveau continental :

Le site accueille régulièrement un nombre significatif d'une espèce d'oiseau, d'une sous-espèce ou d'une population biogéographique qui est considérée comme menacée en Amérique du Nord.

1c) Espèces menacées au niveau national :

Le site accueille régulièrement un nombre significatif d'une espèce d'oiseau, d'une sous-espèce ou d'une population biogéographique qui est considérée comme menacée au Canada.

Au niveau global, les espèces menacées sont les mêmes que celles qui ont été identifiées dans l'article *Birds to Watch 2* (Collar et al. 1994)¹. Au niveau continental, les listes des espèces menacées au Canada, aux États-Unis et au Mexique ont été combinées pour identifier les espèces considérées comme menacées dans plus d'un pays. Au niveau national, la liste des espèces vulnérables, menacées et en danger élaborée par le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC), mieux connu sous son acronyme anglais COSEWIC (Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada), a été utilisée.

Les espèces menacées se retrouvant régulièrement au Québec ont été énumérées dans le Tableau 1 (des études additionnelles seront nécessaires afin de définir le statut de la Grive de Bicknell au Québec et dans l'Est de l'Amérique du Nord, mais cette espèce pourrait éventuellement être considérée vulnérable ou menacée si le statut de sa population le justifie). Une présence régulière signifie qu'une espèce est observée annuellement et ce, depuis les cinq dernières

années. Les sites historiques pourraient également être considérés si des travaux de restauration de l'habitat ou une réintroduction ont été planifiés ou sont en cours. Le seuil de population servant à déterminer si un site est important pour une espèce spécifique a aussi été fourni dans le [Tableau 1](#). En général, le seuil est de 1 % des effectifs de la population à risque. Dans certains cas, il pourrait être approprié d'abaisser le seuil à moins de 1 % des effectifs ; les seuils devraient alors être établis de façon spécifique en tenant compte de facteurs comme la tendance de la population, la répartition, le danger et autres éléments pouvant avoir des conséquences sur la vulnérabilité d'une espèce. Pour les espèces menacées ou en voie d'extinction, leur présence à un endroit donné pourrait être suffisante pour identifier ce site comme une ZICO.

Tableau 1 : Seuils de population associés aux espèces menacées du Québec

Espèce	Statut des espèces menacées et seuil de population nécessaire pour identifier les ZICO		
	Global	Contin.	National
Arlequin plongeur (population de l'Est)		En dang. 10 indiv.	En dang. 10 indiv.
Faucon pèlerin s.e. anatum s. e. tundrius		En dang.	En dang. 4 couples Vuln. 8 couples
Buse à épaulettes			Vuln. 20 couples
Pluvier siffleur (population de l'Atlantique)	Vuln. 18 couples 54 indiv.	Menac. 13 couples 33 indiv.	En dang. 7 couples 17 indiv.
Sterne caspienne			Vuln. 150 couples
Sterne de Dougall		Menac. 30 couples	Menac. 1 couple
Hibou des marais			Vuln. 200 couples
Pic à tête rouge			Vuln. 17 couples
Grive de Bicknell	?	?	?
Paruline azurée			Vuln. 7 couples

→ [Catégorie suivante](#)

← [Retour à critères](#)

← [Retour à désignation](#)



1 Collar, N.J., M.J. Crosby et A.J. Stattersfield. 1994. *Birds to Watch 2: The World List of Threatened Birds*. BirdLife International, Cambridge, UK. BirdLife Conservation Series No. 4.

[Critères de sélection des ZICO](#) → [Catégorie 1](#) → [Catégorie 2](#) → [Catégorie 3](#) → [Catégorie 4](#)



La désignation d'une ZICO

[Critères de sélection des ZICO](#) → [Catégorie 1](#) → [Catégorie 2](#) → [Catégorie 3](#) → [Catégorie 4](#)

Catégorie 2 : Espèces ayant une aire de répartition réduite

Ce critère ne s'applique à aucune espèce québécoise, sinon à la grive de Bicknell qui a déjà été traitée dans la catégorie précédente. Au Canada, seule la Grue blanche est considérée comme ayant une aire de répartition restreinte à l'échelle mondiale (moins de 50 000 km²), et seules quelques autres se qualifient à l'échelle nationale (entre 100 000 et 250 000 km² avec plus de 50 % des effectifs continentaux) : Oie de Ross, Goéland arctique, Mouette blanche et Grand Gravelot. De plus, environ 16 sous-espèces canadiennes possèdent une aire de nidification inférieure à 50 000 km². Il est aussi à noter qu'un site doit contenir au moins deux espèces à répartition restreinte pour être classé comme ZICO.

→ [Catégorie suivante](#)

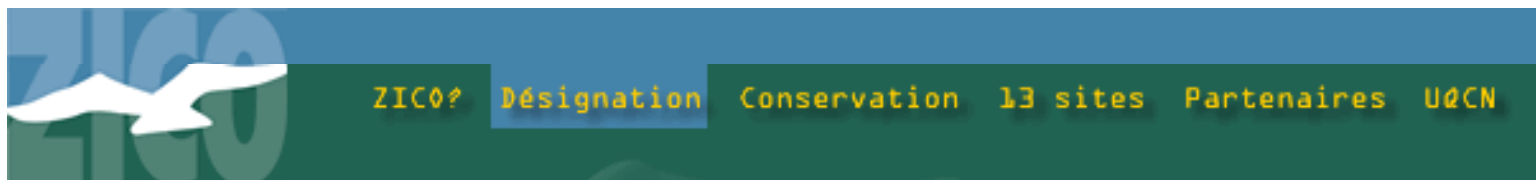
← [Retour à critères](#)

← [Retour à désignation](#)



[Critères de sélection des ZICO](#) → [Catégorie 1](#) → [Catégorie 2](#) → [Catégorie 3](#) → [Catégorie 4](#)

[ZICO?](#) | [Désignation](#) | [Conservation](#) | [13 sites](#) | [Partenaires](#)



La désignation d'une ZICO

[Critères de sélection des ZICO](#) → [Catégorie 1](#) → [Catégorie 2](#) → [Catégorie 3](#) → [Catégorie 4](#)

Catégorie 3 : Ensemble d'espèces restreintes à un biome ou espèces représentatives

L'objectif de cette catégorie est d'identifier des sites qui hébergent des ensembles d'oiseaux qui sont habituellement restreints à un type de biome particulier ou qui sont représentatifs de ce biome. Il existe deux critères fondamentaux :

3a) Ensemble d'espèces restreintes à un biome de niveau global : Le site accueille une composante significative d'un ensemble d'espèces dont l'aire de nidification est principalement confinée à un des biomes de niveau I selon la classification des Régions écologiques de l'Amérique du Nord.

3b) Ensemble d'espèces restreintes à un biome de niveau national : Le site accueille une composante significative d'un ensemble d'espèces qui est représentatif de l'avifaune d'un des biomes de niveau II selon la classification des Régions écologiques de l'Amérique du Nord.

Au Québec, il existe quatre biomes de niveau I et sept biomes associés au niveau II. Les ensembles d'espèces qui sont grandement restreints à ces biomes, ou représentatifs de ceux-ci, sont en voie d'être déterminés à l'aide d'un système d'information géographique (GIS) en comparant les cartes numériques des aires de nidification avec les cartes numériques des biomes.

Les ZICO identifiées dans cette catégorie seront réparties de façon à ce qu'elles soient proportionnelles à la surface d'un biome. Dans cette catégorie, un objectif de 100 à 1000 ZICO de niveau global a été proposé pour l'Amérique du Nord, dans cette catégorie. Ainsi, on devrait retrouver, à l'intérieur du biome de la forêt septentrionale, de 12 à 117 ZICO, dont de 10 à 98 au Canada et de 2 à 19 aux États-Unis (c'est donc dire que le biome de la forêt septentrionale couvre 11,7 % de l'Amérique du Nord; le Canada possédant 84,1 % de cette superficie et les États-Unis, 15,9 %). Il est important de noter qu'un site peut à la fois être identifié comme global et national dans cette catégorie, mais cela ne sera pas toujours le cas.

La catégorie des espèces restreintes à un biome ou représentatives diffère des autres tant par son approche multi-espèces que par son échelle. Dans plusieurs cas, l'application de cette

catégorie sera dirigée par l'habitat. Les sites qui représentent un exemple remarquable des caractéristiques naturelles typiques d'un biome seront favorisés, et la sélection finale tiendra compte de l'ensemble de la diversité des espèces d'oiseaux représentatives présentes à ce site. Au départ, le réseau existant des aires protégées devrait être considéré comme des sites ZICO de cette catégorie. De plus, en pratique, un bon nombre de sites identifiés comme ZICO dans la catégorie 1, et aussi probablement dans la catégorie 4, pourraient se rattacher à cette même catégorie. Toutefois, dans certains cas, il pourrait être nécessaire d'identifier des sites qui ne soient pas présentement protégés ou qui ne répondent pas aux critères et cela, dans le but de combler les vides du réseau existant. En général, les grands sites comportant plusieurs espèces restreintes à un biome sont préférés et, en pratique, quand cela est possible, les sites devraient être répartis à travers l'écorégion.

Ce critère (ensembles d'espèces restreintes à un biome ou espèces représentatives) est présentement en développement et ne permet pas actuellement de désigner de ZICO au Canada.

[→ Catégorie suivante](#)

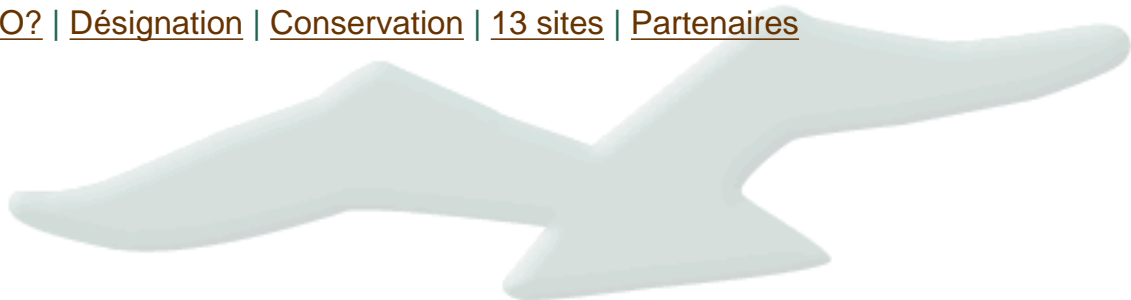
[← Retour à critères](#)

[← Retour à désignation](#)



[Critères de sélection des ZICO](#) → [Catégorie 1](#) → [Catégorie 2](#) → [Catégorie 3](#) → [Catégorie 4](#)

[ZICO?](#) | [Désignation](#) | [Conservation](#) | [13 sites](#) | [Partenaires](#)



La désignation d'une ZICO

[Critères de sélection des ZICO](#) → [Catégorie 1](#) → [Catégorie 2](#) → [Catégorie 3](#) → [Catégorie 4](#)

Catégorie 4 : Espèces grégaires

La catégorie des espèces grégaires englobe les sites qui accueillent une grande concentration d'oiseaux pendant une ou plusieurs saisons. Cela peut être durant la saison de nidification, la saison hivernale ou les migrations. Sont inclus : les sites marins et lacustres, les sites terrestres et les sites dans lesquels se rassemblent les migrateurs (par exemple, avant de gagner la hauteur des courants ascendants). Cette catégorie comporte aussi les sites par où transitent un grand nombre d'oiseaux migrateurs mais qui, étant donné le renouvellement rapide des oiseaux, peuvent ne pas contenir de nombre spectaculaire à un moment précis.

En règle générale, et lorsque c'est possible, la taille du seuil de population utilisé pour cette catégorie correspond à 1 % de la population biogéographique. Une population biogéographique peut être définie comme un groupe plus ou moins distinct dont les individus peuvent se reproduire librement entre eux et se mélangent rarement à d'autres groupes. Cela pourrait s'appliquer aux populations ou aux sous-espèces aussi bien qu'à des portions de l'aire de nidification. Par exemple, plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques et d'oiseaux marins sont très répandus dans leur répartition, mais ont des populations qui s'échangent rarement des individus : les populations de Grands Cormorans du Nord-Ouest et du Nord-Est de l'Atlantique, pour ne citer que cette espèce. Il existe deux raisons principales expliquant pourquoi il faut traiter les populations biogéographiques séparément. Premièrement, les populations ayant une faible émigration ou immigration sont susceptibles de présenter des variations génétiques et devraient être protégées pour maintenir la biodiversité globale. Deuxièmement, les populations de secteurs différents subissent souvent des pressions environnementales diverses, et les solutions de conservation et d'aménagement peuvent varier.

Il n'existe pas de raisons biologiques fondamentales expliquant pourquoi le taux de 1 % devrait être utilisé comme seuil. À travers le monde, d'autres pays et programmes ont appliqué ce seuil de 1 % et ont trouvé qu'il offrait un niveau approprié de protection pour l'identification des sites écologiquement sensibles. De plus, la mesure de 1 % est proportionnelle et, comme seuil, s'ajuste de lui-même à la rareté, c'est-à-dire que les espèces possédant une faible population ont besoin de moins d'individus pour l'identification de ZICO alors que les espèces ayant une population plus grande en ont besoin de plus.

Une liste contenant des seuils de 1 % a été créée pour toutes les espèces dont la population a

été estimée. Cette liste est un guide visant à déterminer si une espèce se retrouve en nombre significatif dans un site particulier. Lors de l'évaluation détaillée d'un site, l'information concernant les espèces pertinentes est soigneusement examinée afin de s'assurer que le seuil de 1 % servant à l'identification est vraiment dépassé. Les autres facteurs qui ont un impact sur les espèces en question (taille de la population, perte de l'habitat, menaces, dispersion, répartition générale, etc.) sont aussi considérés.



4a) Rassemblement d'une espèce particulière :

Le site est reconnu pour contenir, ou contient potentiellement, 1 % ou plus de la population biogéographique d'une espèce.

Significatif au niveau global :	Le site est reconnu pour contenir, ou contient potentiellement, plus de 1 % de la population mondiale d'une espèce.
Significatif au niveau continental :	Le site est reconnu pour contenir, ou contient potentiellement, plus de 1 % de la population biogéographique continentale d'une espèce.
Significatif au niveau national :	Le site est reconnu pour contenir, ou contient potentiellement, plus de 1 % de la population biogéographique nationale d'une espèce.



4b) Rassemblement d'un ensemble d'espèces :

Les catégories présentées au Tableau 2 deviendraient utiles pour identifier un site qui est reconnu pour accueillir un grand nombre d'individus de diverses espèces, mais seulement dans la mesure où les seuils de 1 % des populations n'étaient pas connus.

Tableau 2 : Principaux seuils pour les ensembles d'espèces grégaires

Catégorie	Le site est reconnu pour contenir, ou contient potentiellement, plus de...		
	Global	Contin.	Nation.

<p>4b) Rassemblements d'oiseaux aquatiques</p> <p>Le site constitue régulièrement un lieu important de concentration pour les oiseaux aquatiques à tout moment de l'année. (N. B. Pour la plupart des catégories ci-dessous, le terme "concentration+ fait référence aux nombres d'individus présents pendant une courte période plutôt qu'aux totaux saisonniers.)</p>	20 000	15 000	10 000
<p>4c) Rassemblements d'oiseaux de mer</p> <p>Le site (terrestre ou marin) constitue régulièrement un lieu important de concentration pour les oiseaux de mer à tout moment de l'année. 20 000 15 000 10 000 4d) Rassemblements d'oiseaux de rivageLe site constitue régulièrement une importante halte migratoire ou un quartier d'hiver pour les oiseaux de rivage.</p>	20 000	15 000	10 000
<p>4e) Rassemblements de rapaces</p> <p>Le site constitue régulièrement un *couloir+ migratoire pour les rapaces. Ici, le terme *concentration+ fait référence aux totaux saisonniers plutôt qu'aux nombres d'individus présents pendant une courte période.</p>	20 000	15 000	10 000
<p>4f) Rassemblements d'échassiers</p> <p>Le site constitue régulièrement un lieu important de concentration pour les échassier (hérons, butors et grues) à tout moment de l'année.</p>	10 000	5 000	500
<p>4g) Rassemblements d'oiseaux terrestres migrateurs</p> <p>Le site constitue de façon régulière une halte ou un corridor migratoires pour les oiseaux terrestres (autres que les rapaces). Les sites en nomination devraient contenir un nombre ou une diversité exceptionnels d'oiseaux terrestres migrateurs. Le terme *concentration+ fait référence aux totaux saisonniers plutôt qu'aux nombres d'individus présents pendant une courte période. Aucun seuil absolu n'a été établi, car le nombre de données disponible est peu abondant. En raison de ce manque de données, d'autres renseignements (nombre d'espèces observées, configuration du paysage, etc.) seront considérés en vue de déterminer les haltes migratoires importantes pour les oiseaux terrestres migrateurs.</p>			

[← Catégorie précédente](#)

[← Retour à critères](#)

[← Retour à désignation](#)



[Critères de sélection des ZICO](#) → [Catégorie 1](#) → [Catégorie 2](#) → [Catégorie 3](#) → [Catégorie 4](#)

[ZICO?](#) | [Désignation](#) | [Conservation](#) | [13 sites](#) | [Partenaires](#)

2 mai 2001. Statut final des ZICO du Québec

Statut : G, C, N = Importance globale (ou mondiale), importance continentale, importance nationale respectivement

Site #	Nom de la ZICO	Statut	Commentaires
QC001	Ile Bonaventure	G	
QC002	Cap Tourmente	G	
QC003	Lagune d'Havre aux Basques	G	
QC004	Ile Shag	G	
QC005	Plages de la Martinique et de Havre Aubert	N	
QC006	Les Rocher aux Oiseaux	G	
QC007	Ile Brion	G	
QC009	Ile de l'Est	N	
QC012	Plage de l'Hôpital	N	
QC013	La Pointe	N	
QC015	Bassin aux Huîtres	N	
QC016	Cap Noir	G	
QC017	Rocher le Corps Mort	G	
QC018	Falaise de L'Île d'Entrée	G	
QC021	Ile aux Goélands	G	
QC022	Ile Paquet	G	
QC024	Dune du Sud	N	
QC026	Ilot C (lagune de Grande-Entrée)	G	
QC027	Ile aux Loups-Marins	N	
QC029	Monts Chic-Chocs	N	
QC030	Banc de Carleton	G	
QC031	Shigwake/Newport	G	
QC033	Pointe Saint Pierre et Ile Plate	C	Plan de conservation terminé
QC035	Cap d'Espoir	G	
QC036	Barachois de Malbaie	C	
QC037	Baie de Gaspé	G	
QC039	Falaises de Forillon	G	Plan de conservation terminé
QC040	Iles les Boules	G	
QC041	Marais de Pointe-au-Père	G	
QC042	Marais de la Baie l'Isle-Verte	G	
QC043	Marais de Gros-Cacouna	G	
QC045	Ile Bicquette	G	
QC046	Ile aux Basques et les Razades	G	
QC047	Ile aux Pommes	G	
QC048	Ile Blanche	G	
QC049	Iles Pèlerins	G	
QC050	Iles du Pot à l'Eau-de-Vie	G	
QC052	Ile aux Fraises	G	
QC055	Kamouraska	G	
QC058	Falaise aux Goélands/Pointe de L'Est	G	
QC063	Baie de Brador	G	
QC064	Saint-Augustin MBS	G	
QC065	Iles Sainte-Marie	G	
QC066	Iles aux Perroquets	G	Plan de conservation terminé
QC068	Ile du Lac	G	

Site #	Nom de la ZICO	Statut	Commentaires
QC069	Baie des Loups	C	
QC072	Watshishou	C	
QC073	Petite ile Ste-Geneviève	G	
QC074	Betchouane	C	
QC076	Cayes à Meck	G	
QC078	Ile Nue de Mingan	G	
QC080	La Grosse Boule	G	
QC081	Ile du Corossol	G	
QC082	Baie Comeau	C	
QC083	Banc de Portneuf	N	Plan de conservation terminé
QC084	Baie des Escoumins & Grandes Bergeronnes	G	
QC085	Tadoussac	G	Plan de conservation terminé
QC087	Marais de Saint-Fulgence	G	
QC090	Ile Rouge (#2)	G	
QC091	Batture aux Alouettes/Embouch. de Saguen	G	
QC093	Baie des Rochers	C	
QC094	La Malbaie-Pointe-au-Pic	G	
QC097	L'Islet	G	
QC098	Le Pillier de Pierre	N	
QC099	Le Pillier de Bois	C	
QC100	Battures aux Loups Marins	G	Plan de conservation terminé
QC102	Cap Saint-Ignace	C	
QC103	Ile aux Grues	G	Plan de conservation terminé
QC104	Montmagny	G	
QC105	Saint-Vallier	G	
QC107	Beauport/Chenal de l'Ile d'Orléans	G	Autrefois nommé Rivière Montmorency / Ile d'Orléans
QC110	Reservoir Beaudet	G	
QC112	Nicolet/Baie-du-Fèbvre	G	
QC114	Plaine Inondable de Saint-Barthélémy	G	
QC115	Centre du Lac Saint-Pierre	C	
QC118	La Grande Ile	N	
QC120	Massif du Mont Gosford	G	Plan de conservation terminé
QC123	Lac Boivin (Granby)	C	
QC125	Iles de Contrecoeur	G	
QC126	Ile Deslauriers	G	
QC127	Ile de la Couvée	G	
QC128	Ile aux Herons Sanctuaire d'oiseaux migrateurs	N	
QC131	Barrage de Beauharnois	G	
QC134	Lac Saint-Louis et Iles-de-la-Paix	G	
QC136	Ile Dickerson	N	
QC137	Réserve nationale de faune du Lac Saint-Francois et les eaux avoisinantes	N	
QC139	Réserve faunique de Plaisance	G	
QC143	Côtes nord-est de la Baie James	G	
QC145	Grande Rivière de la Baleine	C	
QC146	Petite Rivière de la Baleine	C	
QC147	Rivières du bassin versant du lac Guillaume-Delisle	C	

Site #	Nom de la ZICO	Statut	Commentaires
QC148	Rivière Nastapoka	C	
QC149	Ile à Calculot	G	Plan de conservation terminé
QC151	Eaux autour de l'île Patte de Lièvre	G	
QC153	Charlevoix	N	
QC156	Mont Mégantic	G	
QC158	Marais de St-Timothée	N	Plan de conservation terminé
QC159	Eaux de l'archipel de Mingan	G	
QC160	Marais de Saint-Étienne	N	Plan de conservation terminé
QC161	Canal de Beauharnois	G	Plan de conservation terminé